



**HAL**  
open science

# Fragmenter pour payer. Aspect de la vie quotidienne au nord des Alpes entre c. 300 et 600 apr. J.-C.

Jean-Marc Doyen

## ► To cite this version:

Jean-Marc Doyen. Fragmenter pour payer. Aspect de la vie quotidienne au nord des Alpes entre c. 300 et 600 apr. J.-C.. 2024. hal-04445890

**HAL Id: hal-04445890**

**<https://hal.science/hal-04445890v1>**

Preprint submitted on 12 Feb 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

---

## FRAGMENTER POUR PAYER. ASPECTS DE LA VIE QUOTIDIENNE AU NORD DES ALPES ENTRE C. 300 ET 600 APR. J.-C.

JEAN-MARC DOYEN

Prima Bozza

Riassunto: L'interruption quasi totale de la frappe du bronze dans les ateliers de Gaule au plus tard en 402 provoque rapidement un manque de petite monnaie. L'importation d'aes 4 théodosiens frappés en Italie, une initiative privée aux mains des mercatores et negotiatores ne couvre pas tous les besoins. Afin de multiplier les signes monétaires, on voit alors resurgir de façon très systématique des substituts et la pratique ancienne du fractionnement qui, dans la région, avait disparu sous le règne de Néron. Les espèces fractionnées sont très variées : monnaies gauloises, sesterces et moyens bronzes du Haut-Empire, deniers et antoniniens de billon, etc. Mais ce sont surtout les pièces de grand module du IV<sup>e</sup> s. (grands nummi tétrarchiques, maiorinae des années 348-363, aes 2 de 381-388, qui sont coupées en 2, 4, 8 ou 16.

Une enquête minutieuse menée sur des dizaines d'« habitats perchés » occupés du IV<sup>e</sup> au VII<sup>e</sup>/VII<sup>e</sup> s. dans les Ardennes belges et françaises et le Jura franco-suisse, montre qu'aucun site, même de statut social élevé, n'échappe à la circulation des monnaies coupées.

Summary (ENG):

La disparition du contrôle politique et militaire en Gaule de l'Est et du Nord au début du V<sup>e</sup> s. ne s'accompagne évidemment pas d'un arrêt subit des activités économiques même si la circulation monétaire se modifie très rapidement avec l'apparition de nombreuses petites monnaies d'argent, locales<sup>1</sup> ou importées d'Italie du Nord<sup>2</sup>, et surtout une banalisation de l'usage de la monnaie d'or. Du reste, les taxes – *chrysargyron*, *aurum coronarium*, *aurum oblativium* – sont désormais payables en or, lui-même acheté à taux variable en fonction de la conjoncture saisonnière auprès des changeurs. Cet achat de *solidi* à un cours non officiel s'effectue à l'aide de la *moneta communis* comme l'a brillamment montré J.-M. Carrié<sup>3</sup>. La population gauloise, jusque vers 450 (bataille de *Vicus Helena* en 448<sup>4</sup>) reste toujours tenue aux prestations fiscales en faveur des empereurs d'Occident, pression dont le Marseillais Salvien dénonce encore la lourdeur dans son *De gubernatione Dei*<sup>5</sup>.

Mais si l'importation d'or monnayé originaire d'Italie ou de Constantinople demeure importante et régulière aux

V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> s., le problème se pose en ce qui concerne la petite monnaie, celle destinée aux transactions quotidiennes. En effet, l'interruption quasi totale de la frappe du bronze dans les ateliers de Gaule (Trèves, Lyon et Arles), au plus tard en 402, mais peut-être déjà dès 395 puisqu'on observe un ralentissement de la production après la mort de Théodose I<sup>er</sup>, provoque rapidement un manque de « petite monnaie », un problème qui sera résolu d'abord par des importations d'aes 4 originaires d'Italie du Nord, puis par la mise en circulation d'un certain nombre de substituts.

Toutefois, il convient dans un premier temps de s'interroger sur ce que désigne le terme quelque peu péjoratif de « petite monnaie »<sup>7</sup>. Karl Marx a en effet montré voici un siècle et demi que le concept de « petite monnaie » devait impérativement être dissocié de celui de monnaie « de faible valeur ». Il écrivait : « la quantité d'argent nécessaire à la circulation ne dépend pas seulement de la somme totale des prix à réaliser, mais aussi de la *vitesse* à laquelle l'argent circule et réalise les affaires. Si, en 1 heure, 1 thaler effectue 10 achats correspondant chaque fois à sa valeur, bref s'il s'échange 10 fois, il réalise exactement les mêmes opérations que 10 thalers qui ne feraient qu'un achat à l'heure. La vitesse est l'élément négatif ; elle remplace la quantité ; c'est grâce à elle qu'une pièce de mon-

---

<sup>1</sup> Doyen à paraître

<sup>2</sup> Doyen 2019a.

<sup>3</sup> Carrié 2003.

<sup>4</sup> Mentionné par Sidoine Apollinaire dans le *Panégyrique de Majorien*, V.206. Le site n'est pas localisé, mais il se place dans la région d'Arras (Pas-de-Calais, F).

<sup>5</sup> Voir Sarachu 2012, pp. 52-53.

<sup>6</sup> Delmaire 1983, pp. 155-172.

<sup>7</sup> Sur la définition et les usages de la « petite monnaie », voir par exemple Lauwers 2018, pp. 51-73.

naie se multiplie »<sup>8</sup>. Ainsi, appliqué au système monétaire du Haut-Empire, un simple as de cuivre, échangé deux fois par jour, possède le même pouvoir d'achat qu'un *aureus* au bout de six mois seulement.

Le fractionnement de la monnaie a toujours constitué le procédé le plus aisé pour produire des divisionnaires. Toutefois se pose une question qui n'est que rarement évoquée : la monnaie romaine, et plus spécifiquement celle de l'Antiquité tardive, est une monnaie très largement, sinon totalement fiduciaire. Elle est une marque, un symbole du pouvoir émetteur qui a accordé par décret une valeur libératoire au flan métallique, valeur acceptée – jusqu'à preuve du contraire – par les utilisateurs. Dès lors la moitié d'un symbole n'est-il pas encore un symbole ? L'acte de couper une monnaie en deux produit-elle deux demi-unités ou deux unités. On pense au balai coupé à l'infini de Mickey Mouse apprenti sorcier dans le dessin animé *Fantasia* de Walt Disney (1940) : chaque fragment du balai original, porteur des seaux d'eau, est encore un balai. Le fractionnement ne modifie pas ici le statut ou la fonction de l'objet original.

Qu'en est-il des monnaies fractionnées ? Pour le Haut-Empire, un argument peut être toutefois avancé en faveur de la demi-unité. En effet, si nous avons constaté que toutes les dénominations d'or (jusqu'aux multiples de 6 *aurei* !), les médaillons d'argent et de bronze, les antoniniens et deniers d'argent, les doubles sesterces, sesterces, *dupondii*, *asses* et *semisses*, sont coupés, nous n'avons recensé aucun quinaire d'argent coupé<sup>9</sup>, ni aucun *quadrans* de cuivre. En outre, aucune fraction (1/4, 1/6, 1/8) d'une pièce plus grande ne descend sous la valeur soit du quinaire d'argent, soit du *quadrans*. Si ces deux divisionnaires ne sont pas fractionnables, cela suppose que les fragments de monnaies circulent bel et bien avec la valeur libératoire de la fraction et non pas celle de l'unité. Nous verrons que durant l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge, la situation est plus complexe.

Pendant la première moitié du V<sup>e</sup> s., puisque la production locale s'est interrompue, l'alimentation de la Gaule septentrionale en *aes* 4 se fait à partir d'Aquilée, dont la part de marché augmente au fil du temps, au détriment de Rome qui alimente de manière préférentielle le sud de la Gaule. L'importation de petite monnaie au-delà des Alpes semble une initiative privée effectuée par des *mercatores* et des *negotiatores* motivés par un désir de lucre en acquérant de grandes quantités d'*aes* 4 obsolètes aux banquiers d'Italie du Nord afin de les échanger contre de l'or en Gaule du Nord. Nous avons développé par ailleurs les grands principes de ce commerce à longue distance de la monnaie en tant que simple marchandise, *merx*, et nous n'y reviendrons pas ici<sup>10</sup>.

Mais ces apports extérieurs, pour importants qu'ils soient, ne couvrent pas tous les besoins. Afin de multiplier

les signes monétaires, on voit alors resurgir de façon très systématique des substituts (monnaies de plomb) et la pratique ancienne du fractionnement, qui en Gaule septentrionale ou orientale, avait disparu sous le règne de Néron même si quelques rares exemples plus récents peuvent être mentionnés, comme un as de Trajan coupé en deux venant d'un contexte daté des années 270/280-300 apr. J.-C. du centre urbain Reims/*Durocortorum* (Figure 1)<sup>11</sup>, ou encore un quart de sesterce de Gordien III (238-244) découvert dans le département de la Drôme et pesant 2,89 g (Figure 2).

Les espèces fractionnées, nous l'avons vu, sont variées : monnaies gauloises, sesterces et moyens bronzes du Haut-Empire, deniers et antoniniens de billon, etc., mais ce sont surtout les pièces de grand module du IV<sup>e</sup> s. – grands *nummi* tétrarchiques, *maiorinae* des années 348-363, *aes* 2 des années 381-388 – qui sont coupées en 2, 4, 8.

## 1. Le fractionnement de l'or

Nous avons noté que toutes les dénominations d'or, grandes ou petites – le quinaire d'or excepté –, étaient sujettes au fractionnement. Toutefois, ce type de monnayage est à peu près totalement absent de la zone prise ici en compte. Ailleurs, on relève l'existence de fractions de la dénomination la plus lourde. C'est le cas d'un quart d'un multiple de 6 *aurei* sans provenance archéologique, frappé par Gallien à Siscia vers 264, fragment pesant encore 6,82 g (Figure 3)<sup>12</sup>. R. Raynaud y voit l'équivalent pondéral d'un *solidus* et demi, qui semble constituer le multiple le plus répandu<sup>13</sup>.

Un certain nombre d'*aurei* coupés sur les bords, qui datent pour la plupart du III<sup>e</sup> s., ont une masse alignée soit sur celle de l'*aureus* de Dioclétien (1/60<sup>e</sup> de livre) soit sur celle du *solidus* constantinien (1/72<sup>e</sup> de livre)<sup>14</sup>. Raynaud sépare géographiquement la fragmentation aléatoire du découpage en deux moitiés, ce dernier, selon lui, typique de l'Europe centrale et des Balkans.

Si la plupart des exemplaires recensés viennent effectivement d'Europe centrale et orientale, la pratique de la découpe des *aurei* se développe également en Gaule et en Bretagne, comme le montre un petit fragment (1,14 g) d'un *aureus* de Postume découvert à Gloucester, au Pays de Galle (Figure 4)<sup>15</sup>.

Alors que les *aurei* découpés ont fait l'objet d'études nombreuses, les *solidi* tardoromains et byzantins, ainsi qu'occasionnellement des *tremisses* mérovingiens ou wisigothiques découpés<sup>16</sup> n'ont jusqu'ici guère retenu l'attention. Ils existent toutefois, comme le montre un *solidus* d'Héraclius et Héraclius Constantin (610-641) amputé

<sup>11</sup> Doyen 2007, p. 163, fig. 96.

<sup>12</sup> Vente Hirsch 314, 23/9/2015, n° 3012 ; Doyen 2016b, p. 20, fig. 1.

<sup>13</sup> Raynaud 2018, p. 25.

<sup>14</sup> Raynaud 2010, p. 253.

<sup>15</sup> Sondermann 2008 ; Raynaud 2010, p. 248.

<sup>16</sup> Par ex. un quart de *tremissis* wisigothique de Narbonne découvert à Toulouse : Lafaurie, Pilet-Lemière 2003, pp. 141-142, n° 31.555.5.

<sup>8</sup> Marx 1857-1858, p. 218.

<sup>9</sup> Ni de quinaire d'or, mais cette dénomination est particulièrement rare.

<sup>10</sup> Doyen 2014 ; Doyen 2015-2016 ; Doyen 2016a ; Doyen 2019b pp. 319-320.

d'environ un tiers, soit la valeur d'un *tremissis*, découvert à Carnuntum<sup>17</sup>.

## 2. Le fractionnement de l'argent et du billon

Les deniers, comme les antoniniens, ont fait l'objet d'un fractionnement. Nous nous contenterons de mentionner un denier de Caracalla (*Figure 5*), très usé, sans provenance archéologique connue, et un antoninien de Valérien II César frappé à Cologne en 257-258, venant, lui, de la fortification tardive d'Ecrille, dans le département du Jura (*Figure 6*).

Nous devons également évoquer le cas de l'unique monnaie gauloise fractionnée issue des fouilles de Ménétru-le-Vignoble, un autre site jurassien de hauteur *créé ex nihilo* vers 420/430. Il s'agit d'un statère d'argent (ou de très bas électrum) coupé en quatre puis limé afin de correspondre à une silique taillée au 1/192<sup>e</sup> de livre (*Figure 9*). La masse maximale attestée pour une silique de Jovin est de 1,72 g, alors que la taille légale au 1/216<sup>e</sup> de livre implique une valeur théorique de 1,50 g<sup>18</sup>. Avec 1,60 g, ce quart de statère se place parfaitement dans la fourchette pondérale de la petite monnaie d'argent du début du V<sup>e</sup> s. et s'intègre donc parfaitement dans la chronologie du site dont elle provient.

## 3. Le fractionnement du bronze

Les recherches de ces dernières années ont montré que la présence de monnaies du Haut-Empire, essentiellement de bronze, sur l'immense majorité des sites tardoromains et alto-médiévaux au nord des Alpes, était une constante structurelle. Cette survivance n'est du reste pas propre à la Gaule : les sesterces et les moyens bronzes sénatoriaux font encore l'objet d'une tarification officielle en Afrique du Nord vandale dans les années 520-533/4<sup>19</sup>, montrant l'universalité du phénomène et justifiant les marques LXXXIII apposée sur les sesterces et XLII sur les *dupondii* et *asses*<sup>20</sup>.

Dans le Jura (*Tableau 1*), par exemple, sur les 46 monnaies du Haut-Empire (6 AR, 40 AE) récoltées dans des contextes postérieurs à 350/400, 1 monnaie d'argent sur 6 a été coupée, et 11 bronzes sur 40, soit un plus de 25 % !

Contrairement au monnayage du Haut-Empire, où il existe dans l'argent comme dans le bronze une unité de base non fractionnable – quinaire d'argent, *quadrans* de cuivre – le numéraire tardif de « bronze » est apparemment fractionnable à l'infini. Dès lors, cette opération ne vise pas à créer une unité de base bien précise, mais bien de produire un « signe monétaire », quelle qu'en soit la valeur. Ainsi, les monnaies fractionnées de Vireux-Molhain

(Ardennes, F) s'évaluent-elles de 0,35 à 9,42 g (*Tableau 3*), celles de Ménétru-le-Vignoble de 0,51 à 6,01 g (*Tableau 4*), ceci sans véritable concentration autour d'une valeur spécifique ou une unité et ses multiples. De là, l'existence de fractions minuscules, comme de fines tranches en forme de croissant extraite du bord de monnaies de grand et de moyen module comme des *maiorinae* (*aes* 2) et des *aes* 3, ou des « quartiers de tarte » (par ex. *Figure 8*). Même l'*aes* 4 peut être divisé : nous en avons relevé 12 exemplaires d'époque théodosienne dans nos sites de références, à savoir onze demi-*nummi* et même un quart de *nummus*.

## 4. L'impact du fractionnement sur la circulation monétaire régionale

Une enquête minutieuse menée sur des dizaines d'« habitats perchés » des Ardennes belges et françaises, et du Jura franco-suisse, occupés du IV<sup>e</sup> au VIII<sup>e</sup> s., montre qu'aucun site, même de statut social élevé, n'échappe à la circulation des monnaies coupées, ces dernières se présentant généralement sous la forme de demis ou de quarts, plus rarement de divisions moins bien définies<sup>21</sup>.

– À Fourbes « La Roche à Lomme » (Namur, B), un site fortifié occupé des années 260 jusqu'au IX<sup>e</sup> s., les 2773 monnaies archivées par le Cabinet des Médailles de Bruxelles, comprenaient 5 deniers, 5 antoniniens et 21 bronzes du Haut-Empire<sup>22</sup>. Au total, 46 monnaies auraient été coupées, soit 1,66 % (*Tableau 2*)<sup>23</sup>. Le site est occupé à partir du règne de Postume, mais parmi le monnayage sénatorial du Haut-Empire, qui y est relativement fréquent, figurent deux *asses* coupés à la moitié, l'un de Titus, l'autre de Domitien.

– Le « Mont-Vireux » à Vireux-Molhain (départ. Ardennes, F), dont l'occupation est semblable à celle de Fourbes, a livré 1759 monnaies dont 3 deniers, 8 antoniniens et 77 bronzes du Haut-Empire (*Tableau 3*)<sup>24</sup>. Parmi cet ensemble, 13 monnaies ont été certainement fractionnées (*Figure 7-8*), et quatre le sont potentiellement, soit 0,97 % de l'ensemble.

– À Ménétru-le-Vignoble « Gaillardon » (Jura, F), occupé à partir de 420/430 comme nous l'avons vu, pas moins de 13 exemplaires, soit 4,1 % de l'ensemble des

<sup>21</sup> Billoin, Doyen, Gandel 2015-2016, pp. 260-261

<sup>22</sup> Doyen 2009, p. 61 : 21 bronzes sont signalés : 10 sesterces, 5 *dupondii*, 4 *asses* et un *quadrans*.

<sup>23</sup> Ce matériel a été inventorié essentiellement par J. Lallemand à partir des années 1950. Nous sommes sceptiques sur le caractère volontaire du fractionnement des 44 monnaies tardives, particulièrement en ce qui concerne les 9 imitations radiées, un phénomène que nous n'avons relevé nulle part ailleurs. Les découvertes de Fourbes viennent de rejets de pentes caillouteuses et instables ; ces conditions expliquent le concassage d'une partie du matériel récolté et on sait la difficulté de distinguer entre cassure accidentelle et fractionnement peu soigneux.

<sup>24</sup> Doyen 2009, p. 61. Une synthèse est actuellement en cours de rédaction.

<sup>17</sup> Alram, Schmidt-Dick 2007, n° 33529.

<sup>18</sup> Doyen 2011, p. 368.

<sup>19</sup> Mostecky 1997, p. 157 ; Billoin, Doyen, Gandel 2015-2016, pp. 262-263.

<sup>20</sup> Morrisson 1983.

monnaies identifiables ou non (13/320 ; *Tableau 4*), appartiennent à la catégorie des monnaies fractionnées, réunissant outre un statère de billon déjà évoqué (*Figure 9*) aussi bien des espèces du Haut-Empire (*Figure 10-13*) que des bronzes plus tardifs (*Figure 14-18*), les plus récents datant de 378-383.

– À Sainte-Anne « Château » (Doubs, F), nous relevons sur un total de 257 monnaies antiques deux *dupondii* de Nîmes pour Auguste et Agrippa (un probable, coupé en deux, *Figure 19*, un certain, coupé au quart, *Figure 20*), une pratique particulièrement fréquente au début de l'Empire pour ce type monétaire ; les deux exemplaires peuvent très bien avoir été récupérés dans cet état. Nous pouvons y ajouter deux demi-*æs* 2 du type *Reparatio reipvb*. Les monnaies coupées représentent 1,8 % des 227 monnaies antiques du site.

– À Écrille « La Motte » (Jura, F), ce sont près de 3000 monnaies qui ont été découvertes, mais l'inventaire n'est encore que très partiel. Toutefois on relève un sesterce (*Figure 21*), un antoninien de billon (*Figure 6*) et un *æs* 4 théodosien aux *vota* (383-388) qui ont été coupés.

– Au « Mont Châtel » à Pressiat (Ain, F), en activité de la première moitié du VI<sup>e</sup> jusqu'au VIII<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> s., c'est un sesterce de Commode coupé en deux qui a été mis au jour sur un petit ensemble de 15 exemplaires (*Figure 22*).

– À Matafelon-Granges « Château de Thoire » (Ain, F), un site occupé brièvement à la fin de l'Âge du Fer, nous avons noté parmi 125 monnaies (6 *ae* du Haut-Empire, 80 de l'Antiquité tardive et 39 antiques indéterminées) deux *æs* 3 et un *æs* 2 coupés ; un sesterce a été retaillé puis perforé. Le site a également livré un curieux fragment de la bordure d'un sesterce du II<sup>e</sup> ou du III<sup>e</sup> s., pesant 1,86 g (*Figure 23*).

Ce type de pratique du débitage des monnaies n'est certes pas spécifique à la Gaule du nord et de l'est. Elle se rencontre assez fréquemment au V<sup>e</sup> s., par exemple sur le site de l'église funéraire paléochrétienne de la rue Malaval à Marseille<sup>25</sup>, où les monnaies coupées représentent 4,6 % (27/585), valeur fort proche de celle observée à Ménétru (4,1 %). À Hières-sur-Amby (*oppidum* de *Larina*), dans l'Isère, les monnaies fractionnées, essentiellement des demi-s, sont également bien attestées, avec pas moins de 9 exemplaires (9/656 = 1,37 %), la plupart (7 ex.) étant des *æs* 4 théodosiens<sup>26</sup>.

Quand disparaît la pratique du fractionnement de la monnaie ? Jamais, sans doute, puisque les deniers carolingiens, puis ceux des X<sup>e</sup>, XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> s. sont occasionnellement coupés en deux afin de produire des oboles.

La circulation tardive (VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> s.) du monnayage romain est désormais bien établie, que ce soient des monnaies du Haut-Empire, voire de la République, que des productions postérieures à la réforme de Dioclétien en 294. Il est donc logique que les pièces trop lourdes soient fractionnées afin de s'intégrer à une circulation dominée par les *æs* 3 valentiniens, les *æs* 4 théodosiens et leurs substituts (imitations frappées et coulées, souvent en plomb)<sup>27</sup>

<sup>25</sup> Bouvry-Pournot *et al.*, 2007.

<sup>26</sup> Bompaire 2011, pp. 250-274.

<sup>27</sup> Sur les substituts en plomb qui, lorsque le type est identifiable, portent invariablement les revers *Victoria avggg* et *Salvs reipublicae*, voir Billoin, Doyen, Gandel 2015-2016, p. 263. Ils sont attestés à Ménétru (1 ex.), Sainte-Anne (2 ex.) et surtout à Écrille, avec un minimum de 29 exemplaires.

## Bibliographie

- Afram M., Schmidt-Dick F. (hrs.) 2007, *Numismata Carnuntina. Forschungen und Material*, Wien (FMRÖ, Abt. III. Niederösterreich, Bd 2).
- Billoin D., Doyen J.-M., Gandel Ph. 2015-2016, La circulation monétaire sur les sites de hauteur tardo-romains et alto-médiévaux du massif jurassien (vers 400-900 apr. J.-C.), in M. Bompaire, Th. Cardon, V. Geneviève, Fl. Marani (éds.), *Actes du Colloque « Les trouvailles de monnaies romaines en contexte médiéval »*, "Journal of Archaeological Numismatics" 5/6, pp. 229-268.
- Bompaire M. 2011, Annexe 2. Catalogue des monnaies antiques de Larina, in P. Porte, avec des contributions de P. Allard, L. Bionda, M. Bompaire, L. Buchet, P. Columbeau & P. Prevost, *Larina, de l'Antiquité au Moyen Âge*. Tome 2. *Domaines ruraux et forteresses de hauteur*, Paris, pp. 250-274.
- Bouvry-Pournot J., Françoise J., Moliner M. 2007, *Les monnaies de l'église funéraire paléochrétienne de la rue Malaval à Marseille, bilan préliminaire*, "Bulletin de la Société française de numismatique" 7, pp. 160-165.
- Carrié J.-M. 2003, *Aspects concrets de la vie monétaire en province*, "Revue Numismatique" 159, pp. 175-203.
- Delmaire R. 1983, *Un trésor d'aes 4 au musée de Boulogne-sur-Mer (Notes sur la circulation monétaire en Gaule du nord au début du V<sup>e</sup> siècle)*, "Trésors Monétaires" V, pp. 131-185.
- Doyen J.-M. 2007, Économie, monnaie et société à Reims sous l'Empire romain. Recherches sur la circulation monétaire en Gaule septentrionale intérieure, n° monographique du "Bulletin de la Société Archéologique Champenoise" 100/2 et 4 (Archéologie Urbaine à Reims 7).
- Doyen J.-M. 2009, *Les monnaies*, in P. Cattelain & N. Paridaens (dir.), *Le sanctuaire tardo-romain du « Bois des Noël » à Matagne-la-Grande. Nouvelles recherches (1994-2008) et réinterprétation du site*, Bruxelles – Treignes (Études d'Archéologie 2 – Artéfacts 12), pp. 52-76.
- Doyen J.-M. 2011, Les monnaies de Ménétru-le-Vignoble (420-530) et la fin de la circulation des bronzes théodosiens au nord des Alpes, in Ph. Gandel, D. Billoin, *Le site de Gaillardon à Ménétru-le-Vignoble (Jura) : un établissement de hauteur de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge*, "Revue Archéologique de l'Est" 60, pp. 359-370 et 386-406.
- Doyen J.-M. 2014, *Salus Reipublicae: modelling the monetary supply in the Middle Meuse valley between 390 and 480 C.E.*, in I. Jacobs (ed.), *Production and Prosperity in the Theodosian Age*, Leuven (Interdisciplinary Studies in Ancient Culture and Religion 14), pp. 127-144.
- Doyen J.-M. 2015-2016, *Quelques réflexions sur les modalités de l'introduction du monnayage théodosien dans le circuit économique de la Gaule septentrionale (v. 390-480 ap. J.-C.)*, in M. Bompaire, Th. Cardon, V. Geneviève, Fl. Marani (éds.), *Actes du Colloque « Les trouvailles de monnaies romaines en contexte médiéval »*, "Journal of Archaeological Numismatics" 5/6, pp. 73-93.
- Doyen J.-M. 2016a, *La fin de l'administration romaine de la moyenne vallée mosane : essai de modélisation de l'alimentation en numéraire entre 390 et 530 apr. J.-C.*, in N. Achard-Corompt, M. Kasprzyk (éds.), *L'Antiquité tardive dans l'Est de la Gaule, II. Sépultures, nécropoles et pratiques funéraires en Gaule de l'Est. Actualité de la recherche. Actes du colloque de Châlons-en-Champagne, 16-17 septembre 2010*, Dijon ("Revue Archéologique de l'Est", suppl. 41), pp. 501-510.
- Doyen J.-M. 2016b, *Le fractionnement du numéraire romain au V<sup>e</sup> siècle, des Ardennes au Jura : note de technologie monétaire*, "Bulletin du Cercle d'études numismatiques" 53/2, pp. 20-27.
- Doyen J.-M. 2019a, *La circulation au nord des Alpes du monnayage d'argent des Ostrogoths et de l'exarchat d'Italie (471-584)*, in J.-M. Doyen & C. Morriçon (éds.), *Mélanges de numismatique et d'archéologie de Byzance offerts à Henri Pottier à l'occasion de son quatre-vingt-cinquième anniversaire*, Bruxelles (Travaux du Cercle d'études numismatiques 20), pp. 43-76.
- Doyen J.-M. 2019b, « *Big is beautiful* » ? Faut-il VRAIMENT étudier les « mégadépôts » monétaires ? in B. Callegher (ed.), *Too big to study? Troppo grandi da studiare?*, Trieste (Polymnia : Numismatica antica e medievale. Studi 11), pp. 305-323.
- Doyen 2020, *Les monnaies du Mont Châtel*, in D. Billoin, J.-P. Legendre, G. Soubigou (éds.), *L'établissement fortifié de hauteur du Mont Châtel (VI<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècle). Nouveaux regards sur l'archéologie de l'Ain mérovingien*, Lyon – Clermont-Ferrand (Patrimoines et Archéologie en Auvergne-Rhône-Alpes 6), pp. 86-87.
- Doyen J.-M. à paraître, *Le monnayage d'argent de Majorien en Gaule (457-461) : typologie et aspects quantitatifs*, *Actes du colloque Argentum Romanorum sive Barbarorum*.
- Lafaurie J., Pilet-Lemière J. 2003, *Monnaies du haut Moyen Âge découvertes en France (V<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècle)*, Paris (Cahiers Ernest-Babelon 8).
- Lauwers Chr. 2018, *Production et usages monétaires en Gaule du Nord (III<sup>e</sup> s. av. – IX<sup>e</sup> s. ap. J.-C.)*, Bruxelles (Travaux du Cercle d'études numismatiques 19).
- Marx K. 1857-1858, *Fondements de la critique de l'économie politique (Grundrisse der Kritik der politischen Ökonomie), ébauche de 1857-1858. 1. Chapitre de l'argent* (trad. en français par R. Dangeville, Paris, 1968).
- Morriçon C. 1983, *The re-use of obsolete coins: the case of Roman imperial bronzes revived in the late fifth century*, in C.N.L. Brooke, B.H.I. Stewart, J.G. Pollard, T.R. Volk (eds.), *Studies in numismatics method presented to Philip Grierson*, Cambridge, pp. 95-112.
- Mostecky H. 1997, *Münzen zwischen Rom und Byzanz. Studien zur spätantiken Numismatik*, Louvain-la-Neuve (Publications d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'Université catholique de Louvain XCII / Numismatica Lovaniensia 16).

Raynaud R. 2010, *Les aurei découpés : catalogue et étude*, "Bulletin du Cercle d'études numismatiques" 47/2, pp. 246-263.

Raynaud R. 2018, *Médailles romaines découpées : Gordien III (Rome, 243) et Gallien (Siscia, 264)*, "Bulletin du Cercle d'études numismatiques" 55/2, pp. 24-25.

Sarachu P. 2012, *Perception fiscale, patronage rural et genèse d'une société de base paysanne. Le sud de la Gaule vers la fin de l'Empire romain*, "Dialogue d'Histoire Ancienne" 38, pp. 51-86.

Sondermann S. 2008, *Ein Fragment eines Postumus-Aureus*, "Geldgeschichtliche Nachrichten" 238, pp. 153-154.

Tableau 1. Les monnaies du Haut-Empire, intactes et fractionnées, venant de quelques sites tardifs du Jura (IV<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> s.). \* Le signe +1 signifie qu'une imitation s'ajoute au premier nombre. \*\* Les « ae » ou « MB » ont été comptés comme as.

Sites	Den.	Ant.	1/2 ant.	Sest.	1/2 sest.	1/4 sest.	Dup.	1/4 dup.	As	1/2 as	1/4 as	Sem.	Tot.
La Châtelaine		1+1		2			1		1	1			7
Ménétru-le-V.	1						1			3	1		6
Sainte-Anne				8			1	1		2		1	13
Ecrille	2		1		1				1				5
Poligny				1			1		1+1				4
Matafelon				2		1	1		2				6
Montricher									4				4
Pressiat					1								1
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>1+1</b>	<b>1</b>	<b>13</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>9+1</b>	<b>6</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>46</b>

Tableau 2. Dourbes « La Roche à Lomme » (prov. de Namur, B) : les monnaies fractionnées.

Types	Dénom.	Fractions	Nbre
Titus	as	1/2	1
Domitien	as	1/2	1
Gallien	antoninien	1/4	1
Postume	antoninien	1/2	2
Postume	antoninien	1/3	1
Postume	denier	1/2	1
Marius	antoninien	1/2	1
Claude II <i>divus</i>	ae	1/2	1
Imitations radiées	ae	1/2	9
Imitation GE (1)	ae	1/2	1
Imitation Cp	ae	1/2	2
Magnence/Décence	aes 2	"cisailé"	1
Période 348-361	aes 3	1/2	2
Période 364-378	aes 3	1/2	13
Période 388-402	aes 4	1/2	8
Période 388-402	aes 4	1/4	1
<b>TOTAL</b>			<b>46</b>

Tableau 3. Vireux-Molhain « Le Mont Vireux » (départ. des Ardennes, F.)

Règnes	Dates	Dénom.	Fract.	Masse (en g)
Marc Aurèle (Faustine II ?)	161-180	sesterce	1/2	9,42
Indét.	100-200	<i>dupondius</i>	fgt	3,67
Postume	260-263	double sesterce	1/8	2,27
Postume	262	antoninien	>1/2 ?	2,09
Claude II <i>divus</i>	270	antoninien	1/2	0,73
Constance II César	327	<i>nummus</i>	1/2	1,14
Indét.	336-337	<i>nummus</i>	1/2	0,76
Indét.	348-350	aes 2	1/2	1,78
Indét.	350-355	aes 2	1/2 ?	1,22
Magnence	351-352	aes 2	fgt	0,82
Magnence/Décence	351-352	ae	1/2	1,30
Décence	353	aes 1	1/2	2,68
Indét.	364-378	aes 3	2/3 ?	?
Indét.	364-378	aes 3	1/4	0,59
Indét.	367-374	aes 3	1/2	1,09
Indét.	388-402	aes 4	1/2 ?	0,64
Indét.	388-402	aes 4	1/2	0,35

Règnes	Dates	Dénom.	Fract.	Masse (en g)
Est Gaule	II <sup>e</sup> /I <sup>er</sup> s. av. J.-C.	<i>bi statère</i>	1/4	1,60
Antonin le Pieux	139-161	as	1/2	4,00
Caracalla	208	as	1/2	4,68
Sévère Alex. (J. Mamaea)	224	as	1/2	6,01
Haut-Empire	?	<i>ae</i>	1/4	1,74
Constant I	349	<i>aes 2</i>	1/4	2,30
Constance II	348-350	<i>aes 2</i>	1/4	1,78
Valentinien I	364-375	<i>aes 3</i>	1/2	1,27
Indét.	348-386	<i>aes 2</i>	fgt	0,75
Indét.	378-383	<i>aes 4</i>	1/2 ?	0,30
Indét.	381-386	imit. <i>aes 2</i>	1/2	0,79
Indét.	?	<i>aes 3</i>	1/4	0,62
Indét.	?	<i>aes 3</i> ou <i>nummus</i>	1/2	0,51

Tableau 4. Ménétru-le-Vignoble « Gaillardon »

Prima Bozza



Figure 1. Demi as de Trajan frappé à Rome en 98-102 (4,59 g, 6h, RIC 395, 407 et ss.). Fouilles de Reims, d'après Doyen 2007, p. 163, Figure 96.



Figure 2. Quart de sesterce de Gordien III frappé à Rome en 241-243 (2,89 g ; 12h, RIC 297a). Tr. dans la Drôme.



Figure 3. Quart de multiple d'or de 6 aurei de Gallien frappé à Siscia vers 264 (6,82 g ; inédit). Hirsch 314, 23/09/2015, n° 3012. Sans provenance.



Figure 4. Huitième d'aureus de Postume frappé à Cologne en 263-264 (1,14 g ; 6h ; RIC 276), d'après Raynaud 2010, p. 252, fig. 4. Tr. à Gloucester, Pays de Galle, GB.



Figure 5. Demi antoninien de Caracalla frappé à Rome en 215 (RIC 261c), d'après Doyen 2016b, p. 20, fig. 5, sans provenance.



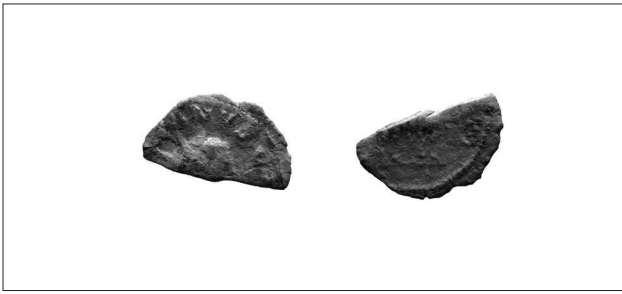


Figure 6. Demi antoninien de Valérien II César frappé à Cologne en 257-258 (0,82 g ; MIR 907e). Écrille, inv. M.2006.

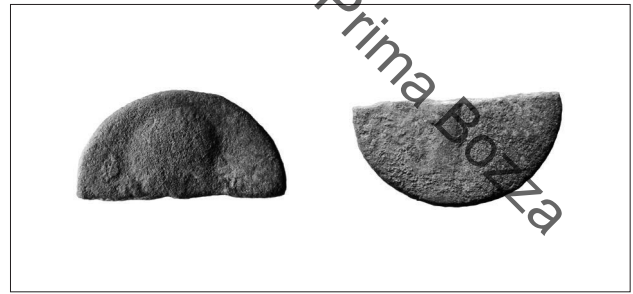


Figure 7. Demi sestertie de Faustine II ou Lucilla frappé à Rome en 161-180 (9,42 g). Vireux, inv. 1990-9.

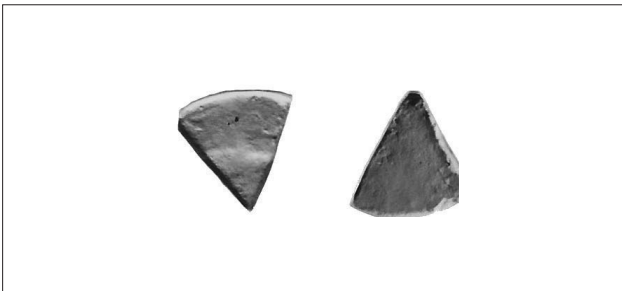


Figure 8. Huitième (?) de double sestertie de Postume atelier indéterminé, 261 – mi-263 (2,27 g). Vireux, inv. 1983-2.



Figure 9. Quart de statère de billon, Est de la Gaule, fin II<sup>e</sup> – 1<sup>er</sup> tiers du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. (1,60 g). Ménétru-le-Vignoble 263.

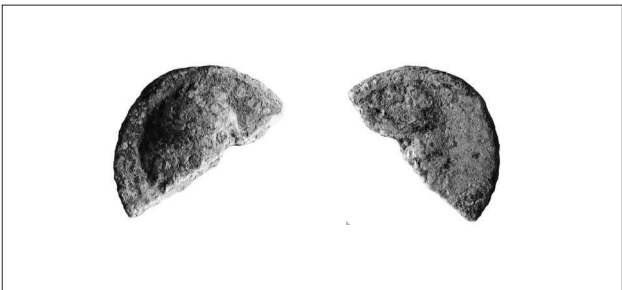


Figure 10. Demi as d'Antonin le Pieux frappé à Rome en 139-161 (4,00 g). Ménétru-le-Vignoble n° 317.

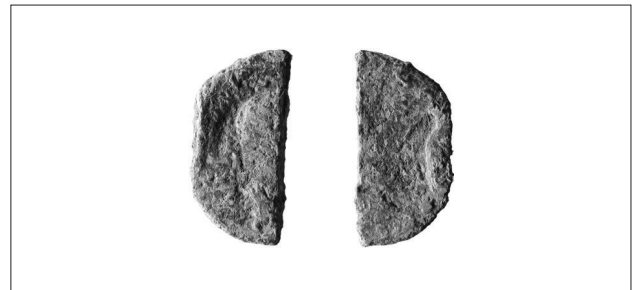


Figure 11. Demi as de Caracalla frappé à Rome en 208 (?) (4,68 g). Ménétru-le-Vignoble n° 293.

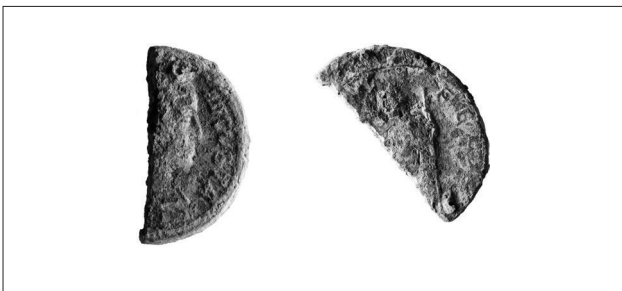


Figure 12. Demi as de Julia Mamaea frappé à Rome en 224 (6,01 g). Ménétru-le-Vignoble n° 294.

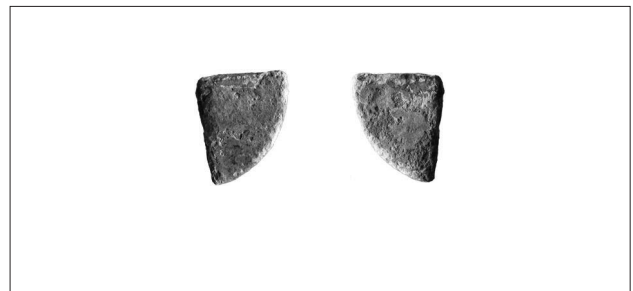


Figure 13. Quart de bronze fruste du Haut-Empire (1,74 g). Ménétru-le-Vignoble n° 276.



Figure 14. Quart ou tiers de *maiorina* de Constant frappée à Lyon en 349 (2,30 g). Ménétru-le-Vignoble n° 107.



Figure 15. Quart de *maiorina* de Constance frappée à Aquilée en 348-350 (1,78 g). Ménétru-le-Vignoble n° 108.

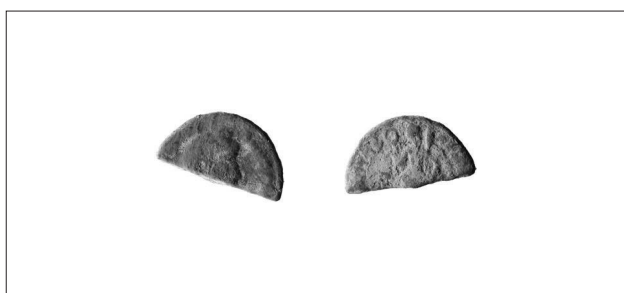


Figure 16. Demi *aes 3* de Valentinien I<sup>er</sup>, atelier indét., 364-375 (1,27 g). Ménétru-le-Vignoble n° 42.

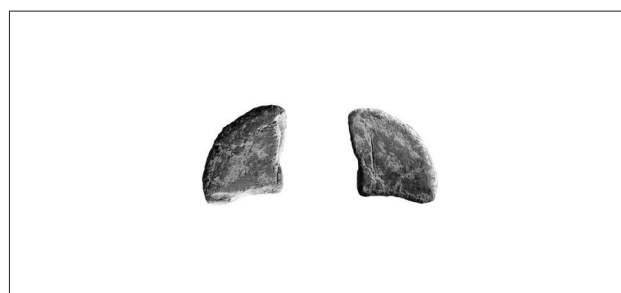


Figure 17. Quart d'*aes 3* indéterminé (0,62 g). Ménétru-le-Vignoble n° 80.

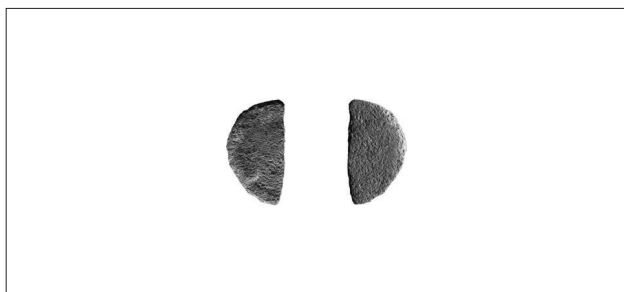


Figure 18. Demi *aes 4*, empereur et atelier indét., 378-383 (0,30 g). Ménétru-le-Vignoble n° 90.



Figure 19. Demi as ou *dupondius* de la République ou du début de l'Empire (8,94 g). Sainte-Anne, inv. CM 2013-1a.

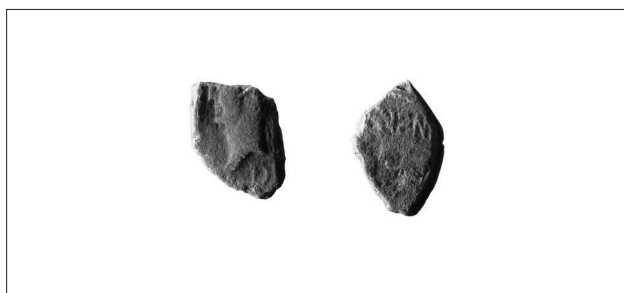


Figure 20. Quart de *dupondius* d'Auguste et Agrippa frappé à Nîmes en 20 av. – 14 apr. J.-C. (2,47 g). Sainte-Anne, inv. CM 2013-3.



Figure 21. Demi sesterce de Marc Aurèle frappé à Rome en 161-180. Écrille, inv. M.988.



*Figure 22. Demi sesterce de Commode frappé à Rome en 187-188 (10,85 g ; BMC 617). Pressiat.*



*Figure 23. Fragment de sesterce du Haut-Empire (1,86 g). Matafelon.*